

Réunion d'information et sensibilisation Le 18 septembre 2019 à Guéret

Le Guichet Unique pour la sécurité des réseaux



Chrystelle FRÉMAUX
DREAL – Service Environnement Industriel
Division Canalisations



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Sommaire

1 - Généralités sur le téléservice

2 - Le téléservice pour :

1 - Les responsables de projet ou exécutants de travaux

2 - Les collectivités territoriales

3 - Les exploitants de réseaux

3 - La redevance

4 - Les prestataires d'aide



1 – Généralités sur le téléservice

- Une plate-forme Internet nationale unique de recensement de tous les réseaux implantés en France, mise à jour en temps réel
- Un moyen fiable, instantané et gratuit de connaître les exploitants de réseaux concernés par l'emprise de tout projet de travaux
- Un outil qui libère les mairies d'une responsabilité que beaucoup d'entre elles avaient du mal à assumer

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

INERIS
Institut National de Recherche et de Sécurité pour un Développement Durable

Les exploitants de tous les réseaux **en 1 clic**

construire sans détruire
www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Rechercher

Construire sans détruire Communication Outils FAQ

[Se connecter](#)

Téléservice "Réseaux et canalisations"



Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisations"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- > **Responsable de projet**
- > **Exécutant de travaux**
- > **Exploitant de réseaux**
- > **Collectivité territoriale**

REDEVANCE

Pour déclarer vos linéaires dans le cadre de la Redevance 2017, vous devez remplir le formulaire de déclaration papier accessible en cliquant ici.

Travailler à proximité de réseaux ne s'improvise pas

Le téléservice reseaux-et-canalisations.gouv.fr est votre meilleur allié pour votre sécurité.

Vous êtes une collectivité territoriale, un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un exploitant de réseaux, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, un agriculteur, un particulier... et vous avez des projets de travaux de terrassement, de sondage, de génie agricole... le téléservice reseaux-et-canalisations.gouv.fr vous permet

Prévenir les risques

Textes réglementaires

Guide d'application de la
réglementation

AIPR et Examen QCM

Certification en localisation

Actualités

Maîtres d'ouvrage

Entreprises de travaux

Exploitants de réseaux

Collectivités territoriales

réseaux et canalisations"

[Se connecter](#)



CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- > **Responsable de projet**
- > **Exécutant de travaux**
- > **Exploitant de réseaux**
- > **Collectivité territoriale**

Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisation"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement

Guide d'application de la réglementation



L'[Arrêté du 27 décembre 2016](#) approuve le Guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux, composé de 3 Fascicules :

- [Fascicule 1 : Dispositions générales](#) (document succédant, avec le Fascicule 3, à la norme NF S 70-003 partie 1 de juin 2012 dont l'application obligatoire est abrogée)
- [Fascicule 2 : Guide technique des travaux](#) V3 en vigueur au 1er janvier 2019 (document succédant à la version 2 du Guide technique de décembre 2016, qui est abrogée)
 - Les [principales modifications](#) entre la V2 et la V3 du Fascicule 2
- [Fascicule 3 : Formulaires et autres documents pratiques](#)

Fiches du guide technique des travaux consultables individuellement :

1. Travaux	Fiches	Code
Construction	Construction de bâtiment	TX-CNS
Construction spéciale (ERP, IGH, ICPE)	Construction d'ERP, IGH, ICPE	TX-CSP
Curage de fossés, de berges	Curage et repro filage d'un fossé	TX-CUR
Décapage, profilage de chaussées	Démolition superficielle	TX-DEC
Démolition	Démolition de bâtiment	TX-DEM
Drainage, sous-solage	Sous-solage d'un terrain	TX-DRA 1
Drainage, sous-solage	Drainage d'un terrain avec utilisation d'une tranchée	TX-DRA 2

guide d'application en 3 fascicules


Ministère de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Énergie
Ministère de l'Équipement, du Territoire et des Transports



**GUIDE D'APPLICATION
DE LA REGLEMENTATION**
relative aux travaux à proximité des réseaux

**Fascicule 1
DISPOSITIONS GENERALES**
Version 1





GUIDE D'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION
relative aux travaux à proximité des réseaux

Fascicule 1 version 1
décembre 2016

Page 1


Version sept 2018
Entrée en vigueur janvier 2019


Ministère de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Énergie
Ministère de l'Équipement, du Territoire et des Transports



**GUIDE D'APPLICATION
DE LA REGLEMENTATION**
relative aux travaux à proximité des réseaux


**Fascicule 2
GUIDE TECHNIQUE**
Version 3




GUIDE D'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION
relative aux travaux à proximité des réseaux

Fascicule 2 version 3
septembre 2018


Page 1 sur 234


Ministère de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Énergie
Ministère de l'Équipement, du Territoire et des Transports



**GUIDE D'APPLICATION
DE LA REGLEMENTATION**
relative aux travaux à proximité des réseaux

**Fascicule 3
FORMULAIRES ET
AUTRES DOCUMENTS PRATIQUES**
Version 1



GUIDE D'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION
relative aux travaux à proximité des réseaux

Fascicule 3 version 1
décembre 2016

Page 1

En tant que collectivité territoriale, vous êtes un acteur clé de la prévention de l'endommagement des réseaux lors de travaux tiers

Vous pouvez endosser plusieurs rôles :

- exploitant de réseaux en propre : vous pouvez par exemple exploiter des réseaux d'éclairage public, de télécommunication ou d'eau. Si vous n'avez pas délégué leur exploitation à des organismes (EPCI ou opérateurs privés) ;
- maître d'ouvrage lorsque vous avez des projets de travaux ;
- exécutant de travaux lorsque vos services techniques entreprennent eux-même la réalisation de travaux ;
- contrôle et maîtrise de l'urbanisme et de la voirie : vos services techniques chargés de cette activité doivent connaître les zones d'implantation des réseaux et les zones susceptibles d'accueillir des travaux sous trois mois.

En tant que gestionnaire de l'urbanisme ou de l'énergie, que va vous apporter le téléservice ?

Le téléservice permet gratuitement aux agents des communes, des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes, travaillant au sein des services d'urbanisme et de distribution de gaz ou de l'électricité, de visualiser :

- les zones d'implantation des ouvrages situés sur le territoire pour lequel ces services sont compétents afin qu'ils puissent connaître les réseaux ;
- les sollicitations du téléservice pour une localisation donnée : ils peuvent accéder à un historique anonyme des consultations du téléservice effectuées sur un endroit donné.

En tant que déclarant de travaux

BROCHURE COLLECTIVITÉS

Nouveau

révisé le 1^{er} juillet 2012

Collectivités territoriales,
de vous dépend la sécurité
à proximité des réseaux



Un nouveau site internet pour connaître vos réseaux
www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

construire sans détruire

CONTACTEZ LE TÉLÉSERVICE

Vous êtes exploitant de réseaux et vous avez des questions concernant le fonctionnement du téléservice pour l'enregistrement de vos réseaux : vous pouvez nous contacter au 03.44.55.66.90 du 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Entreprises de travaux



Travailler à proximité de réseaux aériens, souterrains et subaquatiques nécessite de les localiser pour éviter tout endommagement susceptible de mettre en cause votre sécurité, celle des tiers et de porter atteinte à l'environnement ou à la continuité du service public.

Afin que vous puissiez être en mesure de répondre au mieux aux consultations des maîtres d'ouvrage, les dossiers de consultation doivent contenir les éléments relatifs à l'implantation des réseaux sur le site où sont prévus les travaux.

Vous y trouverez :

- les déclarations de projet de travaux (DT) effectuées par le maître d'ouvrage et les réponses apportées par les exploitants de réseaux ;
- la catégorie, la classe de précision et la localisation des tronçons de réseaux concernés et, le cas échéant, les résultats des investigations complémentaires effectuées par le maître d'ouvrage pour localiser avec précision les réseaux classés B ou C par l'exploitant ;
- le cas échéant, les recommandations techniques spécifiques des exploitants ayant des réseaux à proximité des travaux prévus.

Dans vos réponses aux consultations, vous devez prendre en compte tous ces éléments, ainsi que les conditions techniques et financières particulières liées aux difficultés d'intervention à proximité de réseaux dont la localisation reste incertaine.

En cas d'omission, ces clauses devront être rajoutées par avenant.

BROCHURE ENTREPRISES



Vous êtes une collectivité territoriale, un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un exploitant de réseaux, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, un agriculteur, un particulier... et vous avez des projets de travaux de terrassement, de sondage, de génie agricole..., le téléservice reseaux-et-canalisation.gouv.fr vous permet alors d'identifier gratuitement les exploitants de réseaux concernés par vos travaux et auprès desquels vous devez déclarer vos travaux.

Une question ?

Vous êtes exploitant de réseaux et vous souhaitez poser une question sur le **fonctionnement** du téléservice, sur la **sécurité** des réseaux ou sur la **réglementation** ?

Un accès à notre support vous est réservé. Pour cela, il vous suffit de vous [connecter à votre compte](#) et de cliquer dans le menu "mon réseau" sur "contacter le support"

[Lettre d'information 2018 n°2](#)

[Lettre d'information 2018 n°3](#)

ACTUALITÉS

Site en maintenance
11/01/2019

Lettre d'information n° 3 -
Redevance
14/12/2018

Décret n° 2018-899 du 22 octobre
2018
24/10/2018

[Voir toutes les actualités](#)

CARMEN

Lien vers le portail gratuit d'édition
des zones d'implantation des
réseaux :

http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/199/reseaux_et_canalisation.map

Pour éditer la zone d'implantation
d'un réseau puis l'enregistrer sur le
téléservice reseaux-et-canalisation.gouv.fr, utilisez ce lien
et appliquez la notice d'emploi
accessible par le point
d'interrogation en haut du portail.

Date de dernière mise à jour du contenu éditorial : 11/01/2019

[Contacts](#) | [Mentions légales](#) | [Plan du site](#) | [Crédits photos](#) | [Activer la version bas-débit du site](#)

Conception Ineris 2011. Tous droits réservés



Liberté • Égalité
RÉPUBLIQUE

PRÉFET
DE LA F
NOUVELLE-AQUITAINE



Contacts

Comment peut-on contacter le support ?

Vous êtes exploitant de réseaux et vous avez des questions concernant le fonctionnement du téléservice pour l'enregistrement de vos réseaux : vous pouvez nous contacter au 03.44.55.66.90 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Pour toutes autres questions, contactez notre équipe support par courriel : support_connexion@reseaux-et-canalisation.ineris.fr

Vous pouvez également nous contacter directement via votre compte. Pour cela, utilisez le formulaire de la page "**Contactez le support**".

Vous recevrez un courriel d'accusé réception de votre demande.

Les réponses vous seront envoyées par courriel sous 5 jours ouvrés

Vous pouvez suivre vos demandes depuis la rubrique "**Suivi des tickets support**".

Si vous n'avez pas encore de compte et que vous souhaitez poser une question sur la connexion au téléservice, vous pouvez nous contacter à l'adresse : support_connexion@reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

Pour toute question sur la réglementation, vous pouvez nous contacter à l'adresse support_reglementation@reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

Quel est le délai de réponse aux questions posées au support du téléservice ?

Conformément à l'article 9 de l'arrêté du 22 décembre 2010, le délai de traitement des questions des déclarants et exploitants identifiés n'excède pas 5 jours ouvrés.

Toutes les demandes faites au support du téléservice sont traitées dans les plus brefs délais.

Accueil > Outils > Tracer votre emprise de chantier

Tracer votre emprise de chantier

Tracer votre emprise de chantier

Testez votre emprise de chantier

Glossaire

Utilitaires

Espace certificats

Schéma XML du dossier déclarant

Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maitres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

Afin que l'exploitant de réseau puisse traiter votre demande de manière plus fiable et plus rapide, nous vous recommandons d'adapter le zoom de votre chantier aux repères environnementaux (Rue, bâtiment, ...).

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier

23300 La Souterraine

Valider

2. Tracer l'emprise de mon chantier



3. Opérations

Exploitants

Couches disponibles

- Limites administratives
- Réseau ferroviaire
- Routes
- Hydrographie
- Bâtiments
- Parcelles cadastrales
- Cartes IGN
- Photographies aériennes



Informations

Système géodésique :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

1. Déroulement 2. Tracer l'emprise de mon chantier 3. Opérations

Liste des ouvrages

Liste des exploitants à contacter - 7 résultats

Catégorie	Classe	Positionnement	◆ Société, Agence	◆ CP	◆ Commune	◆ Tél. Urgence	◆ Fax. Urgence	◆ Tel. Endom.
S	GAZ	-	GRDF DRSO DIEM NAQN CHEZ PROTYS P0447	27091	EVREUX CEDEX 9	0810300360	0972105084	0247857444
S	ELEC HORS TBT	-	ENEDIS-DRLIM-LIMOUSIN CHEZ PROTYS P0109	27091	EVREUX CEDEX 9	0181624701	0972575974	0176614701
NS	EAU	-	SAUR GRAND OUEST SAUR LIMOUSIN CHARENTE BERRY	69134	DARDILLY CEDEX			0587231001
NS	AUTRE	MIX	Mairie de LA SOUTERRAINE	23300	LA SOUTERRAINE	0555639830		0555639830
NS	ASSAIN	SOU	Mairie de LA SOUTERRAINE	23300	LA SOUTERRAINE			0555639830
NS	FIBRES & ELEC TBT	-	ILIAD SERVICE DICT	75008	PARIS	173503164		173503157
NS	FIBRES & ELEC TBT	-	ORANGE P0 UI LPC Service DICT	64210	BIDART cedex			0810300111

Ci-dessus la liste des exploitants de réseaux enregistrés à ce jour sur le téléservice « réseaux et canalisations » sur la base des informations établies et fournies par les exploitants. Cette liste est donc établie sous la seule responsabilité des exploitants de réseaux, l'INERIS ne peut donc pas être responsable au titre de l'utilisation de ces données, notamment en cas d'erreur ou d'omission. L'authentification en tant que déclarant est nécessaire afin d'obtenir un numéro de consultation du téléservice « réseaux et canalisations ».

2 – Le téléservice pour

1. Les responsables de projet et les exécutants de travaux





[Se connecter](#)

Téléservice "Réseaux et canalisations"



Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisation"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- Responsable de projet**
- Exécutant de travaux
- Exploitant de réseaux
- Collectivité territoriale

Travailler à proximité de réseaux ne s'improvise pas

Le téléservice reseaux-et-canalisation.gouv.fr est votre meilleur allié pour votre sécurité.

Vous êtes une collectivité territoriale, un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un exploitant de réseaux, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, un agriculteur, un particulier... et vous avez des projets de travaux de terrassement, de sondage, de génie agricole..., le téléservice reseaux-et-canalisation.gouv.fr vous permet

REDEVANCE 2018

[Lettre d'information 2018 n°1](#)

[Lettre d'information 2018 n°2](#)

[Lettre d'information 2018 n°3](#)

Inscription déclarant



La consultation du téléservice par les responsables de projet et les exécutants de travaux à des fins de déclarations est obligatoire **depuis le 1er juillet 2012**. L'inscription est nécessaire afin de remplir cette obligation. Une fois connecté vous pourrez créer votre dossier, le télécharger et obtenir un numéro de consultation.

Pour vous aider à créer votre compte et à tracer votre emprise de chantier, nous avons mis à votre disposition une vidéo explicative que vous pouvez consulter en cliquant [ici](#).

La [Notice DT/DICT](#) vous indiquera comment compléter les formulaire pré-remplis.



Vous pouvez également consulter les deux brochures mises à disposition pour vous présenter la nouvelle réglementation en tant que [maître d'ouvrage](#) et [entreprise de travaux](#).

CRÉER UN COMPTE DÉCLARANT

Pour créer un compte déclarant, remplissez le formulaire ci-dessous. Une adresse de messagerie ne peut être utilisée que par un seul compte déclarant. Conservez bien votre réponse à la question secrète, elle vous sera utile en cas de perte de votre mot de passe.

Responsable de projet/Maitre d'ouvrage Entreprise de travaux

Informations compte

Courriel * :

Civilité * : ▼

Nom * :

Prénom * :

Tél. * :

Fax :

Mot de passe * :

Confirmation * :

Question secrète * : ▼

Informations société

Société :

Numéro de SIRET :

N° :

Voie :

Lieu-dit/BP :

Complément :

Code postal * :

Commune * :

Pays * :

COMPTE EXISTANT

Courriel :

Mot de passe :






MOT DE PASSE OUBLIÉ

Veillez saisir votre adresse de messagerie.

Courriel * :



Les exploitants de tous les réseaux **en 1 clic**

Rechercher

[Construire sans détruire](#)
[Communication](#)
[Outils](#)
[FAQ](#)
[Mon espace](#)

Accueil > [Construire sans détruire](#) > Mes informations

Thierry Marbach
[Se déconnecter](#)

[Faire une consultation](#)

Mes informations

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez ainsi modifier dans cette page les données relatives à votre compte déclarant ou demander la désactivation de votre compte.

Courriel : thierry.marbach@ineris.fr [Modifier](#)
 Civilité * :
 Nom * :
 Prénom * :
 Tél. * :
 Fax :
 Fonction :

Mot de passe: [Modifier](#)
 Désactivation du compte: [Je souhaite désactiver mon compte](#)

Tracer votre emprise de chantier



Vous pouvez consulter la notice d'utilisation de l'outil cartographique et la notice d'utilisation du profil déclarant pour les maîtres d'ouvrage et les exécutants de travaux dans le menu communication > Manuels d'utilisation - Déclarants

Afin que l'exploitant de réseau puisse traiter votre demande de manière plus fiable et plus rapide, nous vous recommandons d'adapter le zoom de votre chantier aux repères environnementaux (Rue, bâtiment, ...).

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier

2. Tracer l'emprise de mon chantier

3. Opérations

Couches disponibles

- Limites administratives
- Réseau ferroviaire
- Routes
- Hydrographie
- Bâtiments
- Parcelles cadastrales
- Cartes IGN
- Photographies

9 r rene et emile fage, 19000 Tulle

9 r rene et henri colette, 59251 Allennes-les-Marais

9 r rene et isa lefevre, 93450 L'Île-Saint-Denis

9 r rene et jean lefevre, 28130 Pierres

9 r rene et marcelle sobo, 80090 Amiens

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier

9 r rene et emile fage, 1900C

Valider

2. Tracer l'emprise de mon chantier



3. Opérations

Exploitants

Préparer mon dossier

Couches disponibles

- Limites administ...
- Réseau ferroviaire
- Routes
- Hydrographie
- Bâtiments
- Parcelles cadas...
- Cartes IGN
- Photographies ...

Informations

Système géodésique :

WGS84

Echelle : 1 / 4265 e

Latitude : 45.267277

Longitude : 1.773378

Commune : Non sélectionné



1. Pré-positionnement

Adresse du chantier



9 r rene et emile fage, 1900C

Valider

2. Tracer l'emprise de mon chantier



3. Opérations

Exploitants

Préparer mon dossier

Couches disponibles

- Limites administ... >>
- Réseau ferroviaire >>
- Routes >>
- Hydrographie >>
- Bâtiments >>
- Parcelles cadas... >>
- Cartes IGN >>
- Photographies ... >>

Informations

Système géodésique :

WGS84

Echelle : 1 / 4265 e

Latitude : 45.265987

Longitude : 1.774880

Commune : 19000 TULLE

Surface : 29315 m²



Tracé de l'emprise du chantier supérieur à 2 hectares

L'emprise définie est supérieure à 2 Hectares. A ce titre, vous ne pourrez pas réaliser de déclaration conjointe DT/DICT ou d'Avis de Travaux Urgents (ATU).

Modifier le tracé

Valider le tracé



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Afin que l'exploitant de réseau puisse traiter votre demande de manière plus fiable et plus rapide, nous vous recommandons d'adapter le zoom de votre chantier aux repères environnementaux (Rue, bâtiment, ...).

1. Pré-positionnement

2. Tracer l'emprise de mon chantier

3. Opérations

Liste des ouvrages

Liste des exploitants à contacter - 9 résultats

Catégorie	Classe	Positionnement	◆ Société, Agence	◆ CP	◆ Commune	◆ Tél. Urgence	◆ Fax. Urgence	◆ Tel. Endom.
S	ELEC HORS TBT	-	ENEDIS-DRLIM-LIMOUSIN CHEZ PROTYS P0108	19000	TULLE	0181624701	0972575973	0176614701
S	GAZ	-	GRDF DRSO DIEM NAQN CHEZ PROTYS P0447	19000	TULLE	0810300360	0972105084	0247857444
S	ELEC HORS TBT	MIX	Mairie de Tulle	19000	TULLE	0680672216	0555217371	0555217370
NS	FIBRES & ELEC TBT	-	COMPLETEL service My Récépissé	19000	TULLE	0359529113	0000000000	0172924400
NS	FIBRES & ELEC TBT	-	ILIAD SERVICE DICT	19000	TULLE	0173922520		0173922520
NS	FIBRES & ELEC TBT	-	Limousin	19000	TULLE	0533740217	0172258011	0533740217
NS	ASSAIN	SOU	MAIRIE services techniques	19000	TULLE	0555266016		0661935075
NS	FIBRES & ELEC TBT	-	ORANGE P0 UI LPC Service DICT	19000	TULLE			0810300111
NS	EAU	MIX	régie des eaux de Tulle	19000	TULLE	0640419201		0640419201

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier

2. Tracer l'emprise de mon chantier



3. Opérations

Couches disponibles

- Limites administ... >>
- Réseau ferroviaire >>
- Routes >>
- Hydrographie >>
- Bâtiments >>
- Parcelles cadas... >>
- Cartes IGN >>
- Photographies ... >>

Informations

Système géodésique :

WGS84

Echelle : 1 / 4265 e

Latitude : 45.265252

Longitude : 1.774929

Commune : 19000 TULLE

Surface : 29315 m²

Validation de l'emprise du chantier

Mon dossier de consultation concerne :

- Une DT (Déclaration de Projet de Travaux)
- Une DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

Numéro de consultation de la DT

Ce numéro vous est fourni par le téléservice

- Une DT/DICT conjointe
- Un Avis de Travaux Urgents

Les données pré-remplies de votre DT seront automatiquement saisies dans vos formulaires CERFA de déclaration et resteront modifiables. Nous vous rappelons que pour finaliser votre dossier vous devez envoyer vos déclarations aux exploitants concernés.

Notice explicative

Déclaration du projet

N° d'affaire du responsable du projet :

Déclarant : * Personne morale Personne physique

Responsable du projet / Représentant du Responsable du projet

Vous pouvez choisir d'affecter vos coordonnées soit aux champs de la rubrique 'Responsable de projet', soit aux champs de la rubrique 'Représentant du responsable du projet'.

Cocher la case pour affecter les informations de votre compte au:

Responsable du projet

Dénomination : *

Pays : *

N° SIRET :

Représentant du Responsable du projet

Dénomination : *

Complément / Service :

N° :

Voie :

Lieu-dit / BP :

Code postal : *

Commune : *

Personne à contacter : *

Tél. : *

Fax(1) :

Annuler le tracé de mon chantier

Précédent

Terminer

Adresse du chantier

9 r rene et emile fage, 1900C

Valider

Exploitants

Préparer mon dossier

Couches disponibles

- Limites administratives
- Réseau ferroviaire
- Routes
- Hydrographie
- Bâtiments
- Parcelles cadastrales
- Cartes IGN
- Photographies ...

Informations

Système géodésique :

WGS84

Echelle : 1 / 4265 e

Latitude : 45.265637

Longitude : 1.773555

Commune : Non sélectionné

Création

Votre dossier a été créé. Vous recevrez un courriel de confirmation avec le lien de téléchargement dans quelques instants.

OK

N

ne-pas-repondre@reseaux-et-canalizations.ineris.fr

Dossier électronique

À MARBACH Thierry

En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.



Bonjour M. Thierry Marbach,

Vous avez fait une demande de téléchargement du ou des dossiers suivants. Pour télécharger le ou les dossiers, suivez le(s) lien(s) ci-dessous, soit en cliquant dessus, soit en le(s) copiant collant dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

1. Dossier n° consultation 2019030602062TBO : <https://www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr/gu-presentation/front/mesdossierstelechargement.action?numConsultation=2019030602062TBO>

En cas de problème, le téléchargement du ou des dossiers est accessible depuis la page "[Mes dossiers](#)" de votre compte déclarant (Menu Mon espace/Mes Dossiers).

Nous vous rappelons que pour finaliser votre dossier vous devez envoyer vos déclarations aux exploitants concernés.

En cas de besoin, vous pouvez contacter le support à l'adresse suivante : support_connexion@reseaux-et-canalizations.ineris.fr.

Cordialement,

L'équipe du téléservice "Construire sans détruire"

Ce courriel vous est envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre.

Pour le respect de l'environnement, veuillez n'imprimer ce message ainsi que ses pièces jointes qu'en cas de nécessité.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, l'internaute dispose d'un droit d'accès qu'il peut exercer auprès du responsable des traitements désigné ci-dessus. Il dispose également d'un droit de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques - DSI Parc technologique Alata BP 2 60550 Verneuil-en-Halatte. Le droit d'opposition prévu au titre de l'article 38 de la loi du 6 janvier 1978 ne s'applique pas au présent traitement.



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE



[Accueil](#) > [Mon espace](#) > Téléchargement de dossier

Téléchargement de dossier



Téléchargement du dossier de consultation 2019030602062TBO

Pour télécharger votre dossier, [cliquez ici](#)

Date de dernière mise à jour du contenu éditorial : 11/01/2019

2019030602062TBO_DT.zip | 0 dir(s), 13 file(s), 4.0 MB > 3.4 MB (84%)

File Edit Browser Organize Tools Options Help

Add Convert Extract Test Delete from archive

C:\Users\Marbach\Downloads\2019030602062TBO_DT.zip

Name <	Type	Size	Packed	Date/time	Attri...	Checksum/...
2019030602062TBO_DT.zip						
2019030602062TBO_DT_1.pdf	.pdf	183.7 KB	122.1 KB	2019-03-06 15:02:24		0A10A92B
2019030602062TBO_DT_2.pdf	.pdf	183.7 KB	122.0 KB	2019-03-06 15:02:24		1A8FEDCA
2019030602062TBO_DT_3.pdf	.pdf	183.5 KB	121.9 KB	2019-03-06 15:02:24		F085F851
2019030602062TBO_DT_4.pdf	.pdf	183.5 KB	122.1 KB	2019-03-06 15:02:24		98C1ACB2
2019030602062TBO_DT_5.pdf	.pdf	183.4 KB	121.9 KB	2019-03-06 15:02:24		B2565D3C
2019030602062TBO_DT_6.pdf	.pdf	183.5 KB	121.9 KB	2019-03-06 15:02:24		1DAD6103
2019030602062TBO_DT_7.pdf	.pdf	183.5 KB	122.0 KB	2019-03-06 15:02:24		B1F43F8D
2019030602062TBO_DT_8.pdf	.pdf	183.5 KB	122.1 KB	2019-03-06 15:02:24		F0F98994
2019030602062TBO_DT_9.pdf	.pdf	183.6 KB	122.1 KB	2019-03-06 15:02:26		71FB00D7
2019030602062TBO_DT_description.zip	.zip	12.2 KB	12.0 KB	2019-03-06 15:02:16		8EC72F22
2019030602062TBO_DT_emprise.pdf	.pdf	1.1 MB	1.1 MB	2019-03-06 15:02:16		1AF7D03B
2019030602062TBO_DT_resume.pdf	.pdf	1.2 MB	1.1 MB	2019-03-06 15:02:26		B92A9601
notice.pdf	.pdf	60.5 KB	56.8 KB	2019-03-06 15:02:24		75AD338F



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Dossier de consultation n° 2019030602062TBO

Depuis le 1er juillet 2012, vous devez transmettre à chacun des exploitants de réseaux les éléments de votre dossier.

1 - A chacun des exploitants disposant d'une adresse électronique et identifiés par le pictogramme "D - XML", il vous faudra envoyer un courrier électronique auquel est joint :

- le fichier XML intitulé « AAAAMMJ00000C_description.xml » (nota : envoyer le même fichier XML à chacun de ces exploitants)

2 - A chacun des exploitants disposant d'une adresse électronique et identifiés par le pictogramme "D - XML-PDF", il vous faudra envoyer un courrier électronique auquel est joint :

- le fichier XML intitulé « AAAAMMJ00000C_description.xml » (nota : envoyer le même fichier XML à chacun de ces exploitants)
- le fichier du plan d'emprise des travaux prévus intitulé « AAAAMMJ00000C_emprise.pdf » (nota : envoyer le même plan d'emprise à chacun de ces exploitants)
- le fichier PDF du formulaire de déclaration CERFA 14434*02 (DT/DICT) ou 14523*02 (Avis de travaux urgents) personnalisé au nom de l'exploitant concerné

3 - A chacun des autres exploitants de cette liste, il vous faudra envoyer par fax ou par courrier (le mode d'envoi est laissé à votre choix) des pièces suivantes :

- le plan d'emprise des travaux prévus que vous aurez imprimé au préalable intitulé « AAAAMMJ00000C_emprise.pdf » (nota : envoyer le même plan d'emprise à chacun de ces exploitants)
- le formulaire de déclaration CERFA 14434*02 (DT/DICT) ou 14523*02 (Avis de travaux urgents) personnalisé au nom de l'exploitant concerné, que vous aurez imprimé au préalable

Nota : Les modes d'envois dématérialisés mentionnés aux 1 et 2 ne sont pas obligatoires mais très fortement recommandés. L'envoi par fax ou courrier mentionné au 3 étant à réserver si possible aux seuls exploitants n'ayant pas fourni d'adresse électronique. Les envois dématérialisés permettent des réponses accélérées de la part des exploitants concernés (9 jours contre 15 jours pour la DT et la DT-DICT conjointe, et 7 jours contre 9 jours pour la DICT à compter du 1er avril 2015).

Le présent document n'est pas à adresser aux exploitants de réseaux.

Informations sur le responsable du projet :

Raison sociale : **Marbach**
N° SIRET :

Dossier n° 2019030602062TBO

Page 1 / 11

Informations sur la localisation du chantier :



Dossier n° 2019030602062TBO

Page 3 / 11

Ouvrage de type : **Canalisations de gaz combustibles**

Catégorie d'ouvrage : **Sensible**

Positionnement : -

Société :	GRDF DRSO DIEM NAQN	Contact :	
Agence :	CHEZ PROTYS P0447	Tél. :	0559586362 Fax : 0972105084
Complément :		Tél. endommagement :	0247857444
Adresse postale :			
Lieu-dit / BP :	CS 90125	Tél. urgence :	0810300360
Code postal Commune :	27091 EVREUX CEDEX 9	Fax urgence :	0972105084
Pays :	FRANCE		
Site internet :	www.protys.fr		
Courriel :	GRDF_357.GRDF@demat.protys.fr		
Courriel urgence :	GRDF_357.GRDF@demat.protys.fr		
Consigne :	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">L'exploitant est en capacité de répondre de façon dématérialisée à votre demande, à condition de recevoir au format électronique le fichier XML et PDF de votre dossier de consultation. D</div>		

Ouvrage de type : **Lignes électriques et éclairage public hors très basse tension**

Catégorie d'ouvrage : **Sensible**

Positionnement : -

Société :	ENEDIS-DRLIM-LIMOUSIN	Contact :	
Agence :	CHEZ PROTYS P0108	Tél. :	0555442115 Fax : 0972575973
Complément :		Tél. endommagement :	0176614701
Adresse postale :			
Lieu-dit / BP :	CS 90125	Tél. urgence :	0181624701
Code postal Commune :	27091 EVREUX CEDEX 9	Fax urgence :	0972575973
Pays :	FRANCE		
Site internet :			
Courriel :	6039664.ENEDIS@demat.protys.fr		
Courriel urgence :	6039664.ENEDIS@demat.protys.fr		
Consigne :			

Dossier n° 2019030602062TBO

Page 6 / 11



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE



Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEV1116359A)



N°1445402

Délai de réponse

Le destinataire est tenu de répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, le délai de réponse est porté à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il est aussi prolongé de 15 jours si l'exploitant profite d'un rendez-vous sur site avec vous pour effectuer des mesures précises de localisation.

Exploitant : **MAIRIE services techniques**

Destinataire : **MAIRIE services techniques**
Complément d'adresse : _____
Numéro / Voie : **1 rue de l'hotel de ville**
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : **1.9.4.8.0 NAVES**
Pays : **FRANCE**

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : **2.0.1.9.0.3.0.6.0.2.0.8.2.TIB.O**
N° affaire du responsable du projet : **Marbach**
Date de la déclaration : **06 / 03 / 2019**
 Responsable du projet, personne morale Responsable du projet, personne physique Déclaration conjointe DT/DICT

Responsable du projet (1) : Champs facultatifs

Dénomination : **Marbach**
Pays : **France** N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : **Marbach Thierry**
Complément / Service : _____
N° : **2** Voie : **RUE TAFFANEL**
Lieu-dit / BP : **B.P. 2**
Code postal : **6.0.5.5.0** Commune : **Vemeuil-en-Halatte**
Personne à contacter : **Marbach Thierry**
Tél. : **0.1.0.2.0.3.0.4.0.5** Fax : _____
Courriel : **thierry.marbach@inens.fr**

Emplacement du projet

Adresse : _____
CP : **1.9.0.0.0** Commune principale : **TULLE**
Nb de communes : **1** (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : **Par voie électronique**
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : **A4** Couleur :
Souhaite de plans vectoriels : au format : _____

Projet et son calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux : **SO**
Décrivez le projet : **Tranchées**
Emploi de techniques sans tranchées : Oui Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : **5** m
 Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : **25 / 03 / 2019** Durée du chantier : **1.0** jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : Oui Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : _____
Date des investigations complémentaires : _____
 Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
 Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : **Marbach**
Signature : _____
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : _____

Exécutants des travaux (1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N° : _____ Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax : _____
Courriel : _____

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : _____ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : **Par voie électronique**
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : **A4** Couleur :
Souhaite de plans vectoriels : au format : _____

Travaux et leur calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées : _____
 Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
 Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : Oui Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
 Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____ jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____
Signature : _____
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

La loi n° 20-17 du 6 janvier 2017 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, permet un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

2 – Le téléservice pour

2. Les collectivités territoriales





Construire sans détruire Communication Outils FAQ

[Se connecter](#)

Téléservice "Réseaux et canalisations"



Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisation"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- > **Responsable de projet**
- > **Exécutant de travaux**
- > **Exploitant de réseaux**
- > **Collectivité territoriale**

Travailler à proximité de réseaux ne s'improvise pas

Le téléservice reseaux-et-canalisation.gouv.fr est votre meilleur allié pour votre sécurité.

Vous êtes une collectivité territoriale, un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un exploitant de réseaux, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, un agriculteur, un particulier... et vous avez des projets de travaux de terrassement, de sondage, de génie agricole..., le téléservice reseaux-et-canalisation.gouv.fr vous permet

REDEVANCE 2018

[Lettre d'information 2018 n°1](#)

[Lettre d'information 2018 n°2](#)

[Lettre d'information 2018 n°3](#)

Inscription



En tant que collectivité territoriale, vous avez accès à un profil spécifique vous donnant droit de visualiser la liste des exploitants présents sur le territoire dont vous avez la gestion, ainsi que d'accéder à la liste des consultations réalisées par les déclarants.

L'ensemble des collectivités territoriales a reçu en début d'année 2012 un courrier de la part du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Ce courrier contient des informations sur la nouvelle réglementation, et des identifiants de connexion à des comptes pré-crés avec le profil **Exploitant de réseaux** et le profil **Collectivité territoriale** du téléservice.

Les identifiants pour votre profil Collectivité territoriale sont ceux se terminant par un C.

Attention : Les identifiants contenus dans le courrier ministériel ne serviront que lors de l'activation du compte !

Nous vous conseillons de lire la notice [Collectivités Territoriales](#) pour connaître toutes les fonctionnalités mises à votre disposition dès à présent ou très prochainement.

COMPTE EXISTANT

Si vous disposez déjà de vos identifiants (utilisateur / mot de passe) ou de votre certificat, veuillez sélectionner votre mode de connexion ci dessous.

Par Certificat ? :

>> SELECTIONNER MON CERTIFICAT

Par Courriel / Mot de Passe :

Courriel ? :

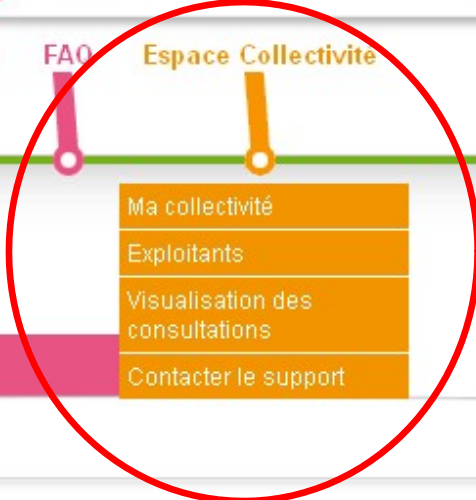
Mot de passe ? :

>> VALIDER

MOT DE PASSE OUBLIÉ

Courriel * ? :

>> OK



Mes informations

- Mes informations
- Ma société
- Gestion des comptes
- Modifier mon mot de passe
- Modifier mon mode d'authentification
- Mes Communes

Mes informations

Cette page affiche les informations relatives à votre compte

Courriel: thierry.marbach@ineris.fr [Modifier](#)

Civilité *: ▼

Nom *:

Prénom *:

Tél. *:

Fax:

Liste des Exploitants

Commune:

Société:

Catégorie:

Type d'ouvrage:

Positionnement:

Acheminement:



Afficher lignes

Total 32 lignes (21 à 30)

▼ Cat.	◆ Type d'ouvrage	◆ Pos.	◆ Société	◆ CP	◆ Commune	Tél Urgence	Fax Urgence	Tél End.	◆ Zonage	Infos
NS	FIBRES & ELEC TBT	SOU	AXIANS Fibre IDF Service DT/DICT ZAYO	60200	COMPIEGNE			0149878087		
NS	FIBRES & ELEC TBT	-	ILIAD SERVICE DICT	60200	COMPIEGNE			0173922520	Toute la commune	
NS	FIBRES & ELEC TBT	-	MAIRIE Direction des Systèmes d'Information	60200	COMPIEGNE	0344407348	0344407369	0344407348	Toute la commune	
NS	FIBRES & ELEC TBT	-	ORANGE-A0 PICARDIE Service DICT	60200	COMPIEGNE	0328300440		0810300111		
NS	EAU	-	SAUR NIDFN Picardie Sud	60200	COMPIEGNE			0360564009		
NS	EAU	-	SUEZ Eau France SAS ESAT Service réponse	60200	COMPIEGNE	0810893893		0977401120		
NS	ASSAIN	-	SUEZ Eau France SAS ESAT Service réponse	60200	COMPIEGNE	0810893893		0977401120		
NS	ASSAIN	-	SAUR NIDFN Picardie Sud	60200	COMPIEGNE			0360564009		
NS	ASSAIN	-	Agglomération de la Région de Compiègne	60200	COMPIEGNE			0344407600		
NS	AUTRE	-	CG 60 Nord Est ESTREES SAINT DENIS	60200	COMPIEGNE	0344066760	0344436833	0344107470		

[Première](#) [Précédente](#) [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [Suivante](#) [Dernière](#)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Vérification de la zone d'implantation de l'ouvrage



[Retour à la liste des exploitants](#)

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier

Couches disponibles

- Limites administrat..
- Réseaux ferroviaires
- Réseaux routiers
- Hydrographie
- Batiments
- Parcelles cadastrales
- Carte
- Photographies aéri...

Informations

Système géodésique : WGS84
 Echelle : 1 / 34 124 e
 Lat. 49,4066
 Long. 2,8074
 Commune : 60200 COMPIEGNE

Visualisation des consultations



1. Pré-positionnement

Adresse du chantier Rechercher un lieu, une adr Valider

2. Tracer l'emprise

Zone de filtre pour la recherche

Région : Nord-Pas-de-Calai

Département : Oise

(*) Commune : COMPIEGNE

(*) Numéro :

Nature : Sélectionner

Période de consultation : 01/01/2011 au 06/03/2011

Date prévisionnelle du début des travaux comprise entre le : et le

[Lancer la Recherche](#)

[Remise à zéro](#)

(*) Saisissez à minima la commune ou le numéro de consultation

11 résultat(s) trouvé(s)

Élément/page : 10

Numéro de consultation	
2019011001275TRK	
2019011401747TFQ	
2019011700477TPF	
2019012301887TDY	
2019013000974T	
2019013001314T	
2019020701572TG3	
2019020701611TZI	
2019020702294TLT	

- #### Couches disponibles
- Limites administratives
 - Réseau ferroviaire
 - Routes
 - Hydrographie
 - Bâtiments
 - Parcelles cadastrales
 - Cartes IGN
 - Photographies aériennes

Informations

Système géodésique : WGS84

Echelle : 1 / 8735643 e

Latitude :

Longitude :

Commune : Non sélectionné



Visualisation des consultations



1. Pré-positionnement

Adresse du chantier

2. Tracer l'emprise

Zone de filtre pour la recherche

Région : Nord-Pas-de-Calai

Département : Oise

(*) Commune : COMPIEGNE

(*) Numéro :

Nature : Sélectionner

Période de consultation : au

Date prévisionnelle du début des travaux comprise entre le : et le

(*) Saisissez à minima la commune ou le numéro de consultation

11 résultat(s) trouvé(s)

Elément/page : 10

Numéro de consultation	
2019011001275TRK	<input type="button" value="🔍"/>
2019011401747TFQ	<input type="button" value="🔍"/>
2019011700477TPF	<input type="button" value="🔍"/>
2019012301887TDY	<input type="button" value="🔍"/>
2019013000974T	<input type="button" value="🔍"/>
2019013001314T	<input type="button" value="🔍"/>
2019020701572TG3	<input type="button" value="🔍"/>
2019020701611TZI	<input type="button" value="🔍"/>
2019020702294TLT	<input type="button" value="🔍"/>

Couches disponibles

- Limites administ...
- Réseau ferroviaire
- Routes
- Hydrographie
- Bâtiments
- Parcelles cadas...
- Cartes IGN
- Photographies ...

Informations

Système géodésique : WGS84

Echelle : 1 / 2133 e

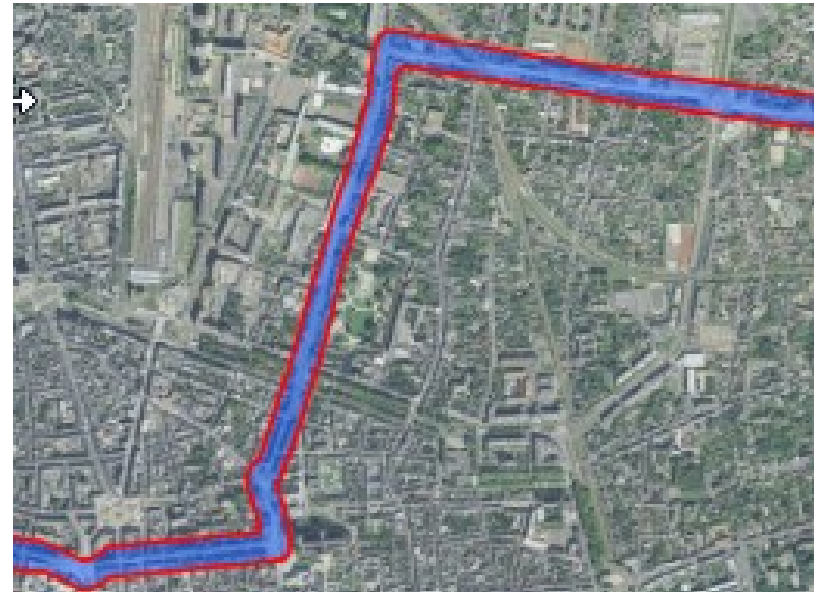
Latitude : 42.480485

Longitude : 1.547897

Commune : Non sélectionné

2 – Le téléservice pour

3. Les exploitants de réseaux



[Kit de communication](#)
[Espace presse](#)
[Manuels d'utilisation - Exploitants](#)
[Manuels d'utilisation - Déclarants](#)
[Documents juridiques](#)
[Liens utiles](#)

[Manuels d'utilisation - Exploitants](#)
[Manuels d'utilisation - Exploitants](#)

Accueil > Communication > Manuels d'utilisation

Manuels d'utilisation

Comment enregistrer vos réseaux ?

Plusieurs notices sont mises à votre disposition.

Fascicule à destination des exploitants sur le Nouveau Guichet-Unique [Télécharger le fichier ici](#)

Guide phase de transition - nouveau référentiel [Télécharger le fichier ici](#)

Partie	Thèmes abordés	Données de téléchargement
Partie 1 - Gestion de mon compte	<ul style="list-style-type: none"> - L'inscription manuelle et par certificat - La modification des informations - La gestion des comptes - Le support technique 	Télécharger la notice (1.2Mo)
Partie 2 - Gestion de mon réseau*	<ul style="list-style-type: none"> - L'enregistrement des ouvrages par formulaire - La mise en ligne d'un ouvrage (par certificat ou manuellement) - L'ajout, modification, suppression d'information sur les ouvrages 	Télécharger la notice (2.6Mo)
Partie 3 - Import du CSV **	<ul style="list-style-type: none"> - L'enregistrement des ouvrages par fichier CSV 	Télécharger la notice (0.5Mo)
Partie 4 - Import du Shape	<ul style="list-style-type: none"> - L'enregistrement des zones d'implantation par fichier Shape 	Télécharger la notice (3.7Mo) Fichiers d'exemple de zones d'implantation d'un ouvrage.
Partie 5 - Gestion des READE	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des réseaux en arrêt définitif d'exploitation 	Télécharger la notice (3.7Mo)



- Construire sans détruire
- Guides et brochures
- Outils
- FAQ
- Mon réseau

Durand Christine
[Se déconnecter](#)

Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages

Liste des ouvrages



[Importer un fichier CSV](#) |

[Ajouter un ouvrage](#) |

● Polygone en cours d'intégration

Statut :

Filtrer (code, dénomination) :

Afficher lignes

▲ code	◆ dénomination	◆ catégorie	◆ etat	Contacts	Communes	Statut	Actions	Zonage	Procès Verbal	Export
ASSAI	Assainissement	Non Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre	📍		📄
EAU	Réseau d'eau	Non Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre	📍		📄
TELECOM	Réseau de télécommunication	Non Sensible	Actif	1	1	En cours 🔍	Modifier Soumettre	📍		📄
TRAM	Réseau TRAM	Sensible	Actif	1	1	En cours import zoning 🔍		📍		📄

Valider le procès verbal


 1 / 2 | 91,6% | Rechercher



Identifiant compte exploitant : 2
 Société : **INERIS DSI**
 Etat de validation du compte exploitant : **Validé**
 Numéro de dossier : **53001334132895829-1**

INERIS
Service Guichet unique
TSA 99004
60746 ST MAXIMIN CEDEX
FRANCE



Procès verbal de mise en production d'un ouvrage

Date de mise en production prévisionnelle : 14/10/2012

Sous réserve de réception du procès-verbal dûment complété (date, signature et cachet) sans rature ni surcharge et sinon le premier dimanche qui suivra la réception effective de ce document. Veuillez l'envoyer à l'INERIS, soit par courrier soit par fax (03 44 55 68 48) Lors de votre 1er envoi vous devez joindre impérativement un justificatif de société (voir [exemple](#)) Sans

4 – La redevance

- **Changement du calcul pour la redevance du guichet unique à compter du 30 septembre 2018 :**
 - **La redevance est proportionnelle à la surface ZIO (Zone d'implantation des ouvrages), à défaut la surface de la commune s'applique**
 - **Suppression de l'obligation de déclaration annuelle des longueurs des ouvrages.**

5 - Les prestataires d'aide

Tout prestataire d'appui à la réalisation des déclarations de projet de travaux et d'intention de commencement de travaux avec lequel

l'**INERIS** a signé une convention d'accès aux données du téléservice conformément à l'article R. 554-6 du code de l'environnement

- **DICT Services**
- **PROTYS**
- **SOGELINK**



Site internet DREAL NA

The screenshot shows the DREAL Nouvelle-Aquitaine website. At the top left is the French Republic logo and the text 'PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE'. The main header features a navigation menu with categories: AMÉNAGEMENT HABITAT CONSTRUCTION SITES PAYSAGES; DÉPLACEMENTS, INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS; DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE; MER ET LITTORAL; PATRIMOINE NATUREL; PRÉVENTION DES RISQUES; and TRANSITION ÉNERGÉTIQUE CHANGEMENT CLIMATIQUE. Below the menu is a breadcrumb trail: Accueil > Prévention des risques > Risques technologiques > Appareils à pression, Réseaux et Canalisations (gaz, hydrocarbures, produits chimiques) > Prévention des endommagements des réseaux → REFORME ANTI-ENDOMMAGEMENT. The main content area is titled 'PRÉVENTION DES RISQUES' and features a sidebar with links: Atlas cartographique de la DREAL; Risques technologiques (Concertation - Informations générales; Maîtrise de l'urbanisation Risques Technologiques; Risques accidentels (PPRT, CSS, SEVESO, Plan de modernisation)); and Appareils à pression, Réseaux et Canalisations. The main article is titled 'Prévention des endommagements des réseaux → REFORME ANTI-ENDOMMAGEMENT' and includes the slogan 'construire sans détruire' with the website 'www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr'. The text explains that network damage is a major cause of accidents and that a regulatory reform was implemented in 2012. It lists six levers for the reform, including the creation of a helpline at 'www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr'.

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/prevention-des-endommagements-des-reseaux-reforme-r4086.html>

Merci pour votre attention